Gestion registres obligatoires



Pour déclarer vos registres des accidents bénins, danger, propositions d'améliorations, etc. Scanner le QR-Code ou rendez vous sur le lien **demodoli.digirisk.com/registre**



La gestion des registres obligatoires dans l'entreprise

Toute entreprise qui emploie des salariés doit détenir plusieurs registres. Ces registres sont tenus à la disposition de l'inspection du travail. L'entreprise s'expose à des sanctions en cas de manquement. Les informations sur la gestion des registres obligatoires : entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F1784

- Registre unique du personnel
- Registre des accidents bénins non déclarés
- Document unique
- Registre d'alerte
- Registre du CSE
- Registre spécifiques à la durée du travail
- Registres de sécurité
- Registre des travailleurs à domicile